

**CCAS du Mercredi 2 septembre 2026****N° DEL 2026 09 02 CCAS**

Nombre de membres CCAS	Présents	Excusés avec pouvoir	Absents
10	6	1	3

Les membres du CCAS de Mens régulièrement convoqués par la Présidente du CCAS, Mme CHEVALIER Josiane en date du 26 aout 2026 ; se sont réunis en mairie salle du conseil municipal, le 2 septembre 2026 à quatorze heures, sous la Vice-présidence de Valérie DUSSERT.

Étaient présents : Josiane CHEVALIER, Lauriane JOSSERAND, Valérie DUSSERT, Véronique MENVIELLE CHABERT, Bernadette BONO, Myriam CAPELLI

Absents : Paulette FAURE, Chantal POITE, Daniel MORE

Excusés avec pouvoir : Eliane ROUGE donne pouvoir à Josiane CHEVALIER

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales. La Présidente ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire ; Lauriane JOSSERAND, conseillère municipale a été désignée pour remplir cette fonction.

Le quorum étant atteint, le CCAS peut délibérer, la Présidente ouvre la séance à 14H05 et annonce l'ordre du jour.

DEL 2026-09-02- Prise en charge des entrées du festival Festi'street

Le CCAS a décidé d'offrir aux jeunes de Mens ayant entre 11 et 17 ans, un atelier ou une entrée au festival Festi'street et prend en charge l'attribution de l'aide financière pour l'association Desacorpsdé.

L'association a référencé 4 ateliers et 32 entrées pour une somme totale de 352 euros (voir facture ci-jointe)

Le CCAS, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution d'une aide de 352 € à l'association Desacorpsdé.

- **DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré en séance le 02/09/2026

La présidente de séance,

Josiane CHEVALIER

La secrétaire de séance

Lauriane JOSSERAND





Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 038-213802267-20260902-CCAS2026_09_02-DE

Date d'émission : 1 sept. 2026
Échéance : 1 oct. 2026

Désacorpsdé
153 Rue Docteur Senebier
38710, Mens
France
Desacorpsde@gmail.com
Téléphone : +33749762072

Facturer à :
CCAS de Mens
10 Place de la Mairie
Mens, 38710

Infos client supplémentaires :
comptabilite@mairie-de-mens.fr

Atelier et soirée concert

Article ou service	Quantité	Prix	Total
Ateliers Festistreet #9 Offerts aux enfants de Mens du 20 au 22 aout 2026	4	8,00 €	32,00 €
Entrées soirées Festistreet #9 Offerts aux enfants de Mens du 20 au 22 aout 2026	32	10,00 €	320,00 €

Sous-total 352,00 €

Taxes 0,00 €

Total de la facture 352,00 €

Montant payé 0,00 €

Reste à payer 352,00 €